

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

Objet : Signature d'un contrat de location d'un tracteur équipé pour le service de cellule d'appui aux communes – prolongation de la période de location initiale

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de Hautes Terres Communauté ;

Vu la délibération n°2024-CC-206 en date du 09 décembre 2024 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président ;

Vu la décision du Président n°2025-DPRSDT-281 en date du 22 septembre 2025 relative à la signature d'un contrat pour la location d'un tracteur équipé pour une période initiale du 22 septembre au 17 novembre 2025 ;

Considérant que la période de location du tracteur est prolongée du 17 novembre au 21 novembre 2025 ;

DECIDE

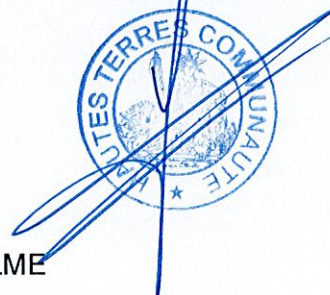
Article 1 : De conclure et signer un contrat avec l'entreprise SA NOREMAT, située 166 rue Ampère 57714 LUDRES, pour la location d'un tracteur équipé pour prolonger la période de mise à disposition du 17 novembre au 21 novembre 2025, pour un montant mensuel HT de 6 100.00 € soit 7 320.00 € TTC ;

Article 2 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

Article 3 : Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.